DOIT-ON RÉFLÉCHIR À L'ÉTABLISSEMENT D'UN ÉTAT ISLAMIQUE ?

Publié par Cheikh Ahmad An-Najmi. Publié dans Méthodologie

Doit-on réfléchir à l'établissement d'un état islamique ?
Cheikh Ahmad Ibn Yahya An-Najmi

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 1min 06

Question :
Si le fait de s'efforcer à l'établissement d'un état islamique ne fait pas partie du prêche salafi, est-ce que cela signifie que le salafi ne doit pas du tout y réfléchir, ni l'espérer dans son cœur ?

Réponse :

Allah ne nous a pas ordonné d'appeler à un état islamique, mais Il nous a ordonné d'appeler au Tawhid (le fait de vouer un culte exclusif à Allah) et aux fondements de l'Islam. Quant à celui qui est à la tête du pays et à la tête du gouvernement, alors si nous voyons en lui un défaut, nous le conseillons secrètement et nous lui clarifions ce qu'il nous incombe de lui clarifier. Et il ne nous incombe pas de réfléchir à l'établissement d'un état islamique car cela revient à Allah.

[Fin de la réponse de Cheikh Ahmad Ibn Yahya An-Najmi, qu'Allah lui fasse miséricorde]

Traduit et publié par an-nassiha.com